



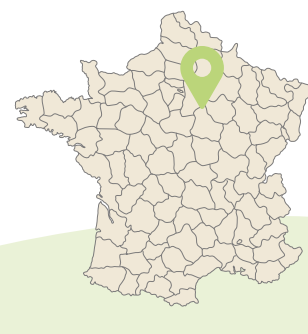
PRÉSERVER L'EAU TOUT EN DÉVELOPPANT LES CAPACITÉS D'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE

L'EXPÉRIENCE DE DIALOGUE TERRITORIAL RÉALISÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS - VALLÉE DORÉE

DÉPARTEMENT DE L'OISE - RÉGION HAUTS DE FRANCE

Cette fiche a été réalisée avec les collectivités et partenaires participant au programme "Dialogue territorial et pollutions diffuses" qui s'est déroulé entre octobre 2020 et juin 2025. Ce projet a été copiloté par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique et l'Ecole du Dialogue Territorial et cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre du Plan Ecophyto II.

Retrouvez [ICI](#) tous les livrables du programme.



LE TERRITOIRE



BLÉ TENDRE



NITRATES ET
PHYTOSANITAIRES



CRAIE PICARDE



2 AIRES D'ALIMENTATIONS
DE CAPTAGES

LE DIALOGUE EN CHIFFRES

Le processus



42 personnes rencontrées en 30 entretiens bilatéraux



2 sessions de formation en agronomie et qualité de l'eau du bassin de la Seine



3 réunions de concertation, 20 personnes invitées

Les produits



1 groupe de dialogue permanent en place à l'issue du processus



1 comité de pilotage



1 groupe d'information

1 plan d'actions suivi par le groupe de dialogue

AVANT LE PROCESSUS DE DIALOGUE TERRITORIAL

UNE FICHE DE POSTE ORIENTÉE DIALOGUE

L'intention initiale de la collectivité en initiant cette démarche était de relancer une dynamique collective en remobilisant les élus et les acteurs du territoire en faveur de la qualité de l'eau potable.

Les aires de protection de captage ont été délimitées il y a plus de 10 ans dans un plan d'action imposé unilatéralement et sans aucune concertation.

Une chargée de mission a été recrutée pour élaborer un nouveau plan d'action à l'aide du dialogue territorial. Cette mission était dans sa fiche de poste et le temps nécessaire à la mise en œuvre du dialogue inclus dans ses activités.

LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DE L'ANIMATRICE ET DE L'ÉLU RÉFÉRENT

La collectivité et la chargée de mission ont participé au programme de formation-accompagnement proposé par l'Ecole de Dialogue Territorial et la FNAB :

L'animatrice a bénéficié de 5 jours de formation et de 2 jours d'accompagnement individuel au cours de la mise en œuvre de son processus de dialogue.

L'élu référent du dialogue a suivi 1 journée de sensibilisation.



SOMMAIRE

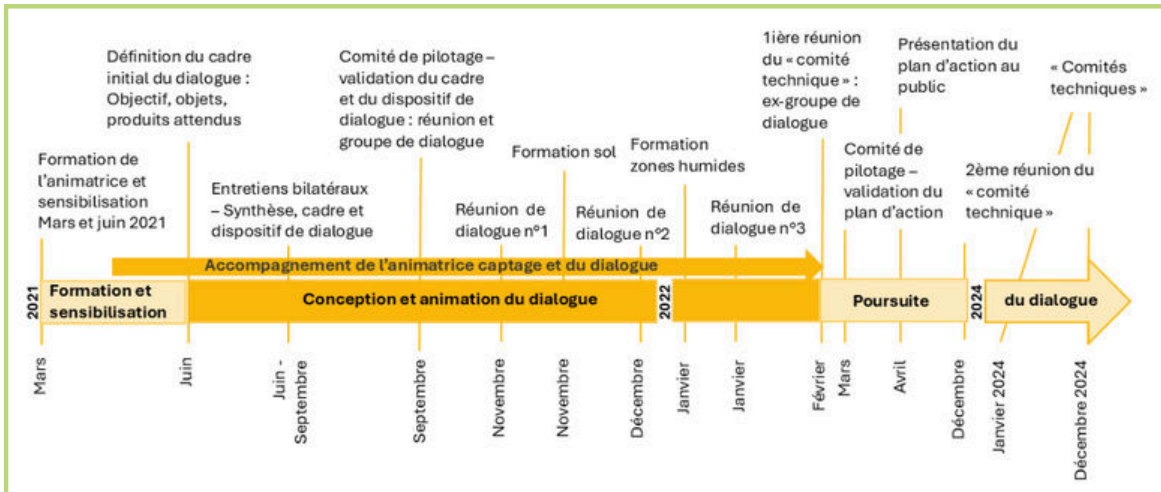
Introduction	1
Avant le processus de dialogue territorial	2
La mise en œuvre du dialogue : cadre, dispositif et déroulé	4
<i>Le processus de dialogue : de la formation de l'animatrice à la période actuelle</i>	4
<i>Le cadre du dialogue</i>	4
<i>Le dispositif de dialogue</i>	5
Description du processus de dialogue : du cadre préalable à la présentation du plan d'action au public	6
<i>Première phase - La préparation du dialogue : de la définition du cadre initial à la diffusion de la synthèse</i>	6
<i>Deuxième phase - Les réunions du groupe de dialogue</i>	6
<i>Les produits issus du dialogue</i>	10
Regard sur la démarche : réussites et difficultés rencontrées	11
Poursuite du dialogue, questionnements et pistes d'amélioration	13



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS - VALLÉE DORÉE

LA MISE EN ŒUVRE DU DIALOGUE : CADRE, DISPOSITIF ET DÉROULÉ

LE PROCESSUS DE DIALOGUE : DE LA FORMATION DE L'ANIMATRICE À LA PÉRIODE ACTUELLE



LE CADRE DU DIALOGUE

L'OBJECTIF DU DIALOGUE

L'objectif de dialogue est une phrase qui doit décrire le problème à résoudre. Il doit refléter les besoins de plusieurs parties prenantes afin d'être le plus motivant possible et intégrer une vision suffisamment large des enjeux pour l'ensemble des acteurs.

- ✓ Préserver l'eau tout en développant les capacités d'adaptation de l'agriculture.
- ⊕ Autre objectif important pour la collectivité mais non affiché : l'objectif relationnel. La structure et les élus souhaitaient initier une nouvelle dynamique territoriale.

- ✓ L'influence des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau souterraine
- ✓ Les liens entre quantité d'eau, milieux humides et agriculture dans un contexte de changement climatique.
- ✓ Le développement et la valorisation des pratiques agricoles durables pour l'eau et les sols. Comment reconnaître et valoriser les évolutions concrètes ?
- ✓ Les phénomènes de ruissellement, d'érosion et de coulées de boue

- ✓ La diversification des revenus agricoles en lien avec la recherche d'économies d'intrants, et la sécurisation des débouchés par la structuration des filières associées.
- ✓ L'amélioration de la communication et des relations locales entre habitants, élus et agriculteurs.
- ✓ Le développement raisonné de la méthanisation et le partage des ressources (terres, produits agricoles, eau)

LES OBJETS DU DIALOGUE

Les objets de dialogue (sur quoi, de quoi nous allons parler) sont proposés à partir des préoccupations et des enjeux de la structure porteuse du dialogue et de ceux des parties prenantes. Une première liste est pensée lors de la préparation du cadre initial du dialogue puis modifiée/complétée à l'issue des entretiens individuels.

LES OBJETS NON INTÉGRÉS AU DIALOGUE

Mais pour lesquels des informations sur les actions menées ont été transmises aux participants sur demande.

- ✓ La biodiversité
- ✓ Les eaux superficielles (cours d'eau)
- ✓ La réglementation
- ✓ Les activités non agricoles

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS - VALLÉE DORÉE

LE DISPOSITIF DE DIALOGUE

LES INSTANCES DE DIALOGUE : 3 GROUPES, 3 NIVEAUX DE PARTICIPATION

GRUPE	PARTICIPATION
Le groupe de dialogue	Il co-construit.
Le comité de pilotage et de suivi	Il oriente, suggère et décide.
Le groupe d'information	Il est informé.

LE GROUPE DE DIALOGUE...

Le dialogue est animé par l'animatrice agricole de la Communauté de Communes du Liancourtois Vallée Dorée.

La composition du groupe de dialogue doit refléter au mieux la diversité des acteurs concernés et notamment, la diversité du monde agricole.

Son rôle est de partager des attentes, des besoins et des préoccupations, co-construire des pistes d'actions qui ont visé à alimenter le nouveau plan de protection des captages.

La répartition des rôles au sein de la structure porteuse : L'animatrice captage a conçu le dialogue et conduit son animation. Les intérêts de la collectivité ont été portés par le Président et la responsable du service Développement Durable de la structure.

2 personnes de la Communauté de Communes du Liancourtois Vallée Dorée (CCLVD) : responsable de structure et président

2 agriculteurs, 3 élus locaux (dont élu référent du dialogue),
3 personnes des coopératives (UCAC + Agora),
1 personne de la chambre d'agriculture de l'Oise



1 personne du syndicat mixte du bassin versant de la Brèche (SMBVB)
2 personnes du syndicat mixte Oise-Aronde (SMOA)

1 personne de l'association logement cadre de vie,
1 habitant et consommateurs d'eau potable

1 personne de l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN)

LE COMITÉ DE PILOTAGE
DU DIALOGUE

Son rôle est de suivre le dialogue, formuler des suggestions et orienter le dispositif, prendre des décisions à l'issue du dialogue.



1 responsable Développement durable de la CCLVD,
élu référent du dialogue.

2 élus à la tête des structures en charge des captages d'eau concernés, le Président CCLVD et le Maire de Sacy-le-Grand.

1 référent Agence de l'eau.

2 agriculteurs référents.

LE GROUPE D'INFORMATION 

Ce sont les personnes vues en entretien qui ont souhaité être informées du déroulé du dialogue et à qui il a été proposé d'envoyer les comptes rendus des réunions.

La direction départementale des territoires de l'Oise (DDT).

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Le conseil départemental et le conseil régional

L'Agence Régionale de Santé (ARS)

L'Office Français pour la Biodiversité (OFB)

Bio en Hauts-de-France

DESCRIPTION DU PROCESSUS DE DIALOGUE RÉALISÉ

DU CADRE PRÉALABLE À LA PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION AU PUBLIC

PREMIÈRE PHASE - LA PRÉPARATION DU DIALOGUE : DE LA DÉFINITION DU CADRE INITIAL À LA DIFFUSION DE LA SYNTHÈSE

Le cadre initial du dialogue est constitué de l'objectif du dialogue, des objets de dialogue, du produit attendu, du périmètre et rôles de chacun, de l'animation du dialogue et du soutien de l'animatrice.

1

Réunions internes à la communauté de communes du Liancourtois pour définir le cadre initial du dialogue

2

30 entretiens bilatéraux avec 42 personnes représentatives des groupes d'acteurs concernés.

3

Synthèse des entretiens suivi des recommandations de l'animatrice du dialogue

4

Présentation et validation par le comité de pilotage du cadre et du dispositif de dialogue

5

Envoi de la synthèse et présentation du cadre et du dispositif de dialogue aux personnes rencontrées en entretien

DEUXIÈME PHASE - LES RÉUNIONS DU GROUPE DE DIALOGUE

Entre juin 2021 et janvier 2022, 3 rencontres de dialogue ont permis au groupe constitué de progresser vers la co-construction d'un plan d'action pour les 2 aires d'alimentation de captages concernées (l'AAC de Sacy-Labruyère et la CCLVD).

PREMIÈRE RÉUNION

Après un apport de connaissances sur la gestion de l'eau potable et la présentation de repères réglementaires en agriculture, cette réunion a principalement permis l'expression des visions, des attentes et des besoins de chacun des participants afin de construire une vision commune du problème posé.

DEUXIÈME RÉUNION

Démarrage de la recherche de solutions et début de priorisation des actions proposées :

Des sous-groupes ont travaillé à la recherche de solutions ouvertes sur 6 grands sujets. A ce stade il a été demandé de ne pas se préoccuper de la faisabilité de chacune des actions ni de l'approfondir. Cette phase permet de lister ce qui pourrait être envisageable avant de procéder à un choix d'actions qui seront alors explorées et détaillées en vue de leur réalisation.

Entre la première et la deuxième réunion un atelier de formation sur les sols et l'agriculture a été proposé au groupe de dialogue, permettant de donner à chacun des connaissances agronomiques de base.

L'objectif de cette formation a été de favoriser la montée en compétences et en connaissances du groupe de dialogue et ainsi d'améliorer la qualité et la pertinence des solutions proposées. Le format permet aussi l'interconnaissance et des échanges en petits groupes, renforçant la cohésion.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS - VALLÉE DORÉE

THÉMATIQUES POUR LESQUELLES DES ACTIONS ONT ÉTÉ IMAGINÉES

L'influence des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau souterraine et le développement et la valorisation des pratiques agricoles durables pour l'eau et les sols. *Exemples* : former à l'agriculture de conservation et à la lutte intégrée selon les principes de l'AB, améliorer la génétique (diversité des espèces, variétés)...

Le développement raisonné de la méthanisation, et le partage des ressources "terres, produits agricoles, eau". *Exemples* : mieux communiquer sur la méthanisation, interdire l'irrigation pour les CIVE (Culture Intermédiaire à Vocation Energétique)...

L'amélioration de la communication et des relations locales entre habitants, élus et agriculteurs, ainsi que la répartition des responsabilités et des efforts dans la conduite du changement. *Exemples* : organiser des rencontres conviviales pour discuter entre agriculteurs sur des sujets techniques...

La diversification des revenus agricoles en lien avec la recherche d'économies d'intrants, et la sécurisation des débouchés par la structuration des filières associées

Exemples : activer la loi EGAlim, favoriser une meilleure prise en compte des spécificités du territoire par l'industrie agro-alimentaire...

Les liens entre quantité d'eau, milieux humides et agriculture dans un contexte de changement climatique.

Exemples : avoir des vraies déclarations des volumes d'eau (agricole et privé), faire un circuit fermé pour l'eau potable, adapter son assolement agricole par rapport à la quantité d'eau...

Les phénomènes de ruissellement / érosion / coulées de boue ainsi que la mise en œuvre et le suivi des actions dans la durée

Exemples : mise en place d'aménagements d'hydraulique douce et micros buttes dans les pommes de terre pour lutter contre l'érosion...

NB : Les exemples ont été choisis pour illustrer les thématiques travaillées par les sous-groupes. La liste n'est pas exhaustive.

Entre la deuxième et la troisième réunion, une intervention du PIREN-Seine a présenté son travail de recherche sur le « futur de la ressource en eau sur le bassin Seine-Normandie ».

Dans le cadre du dialogue, l'objectif de cette présentation a été de favoriser la montée en compétences et en connaissance du groupe de dialogue et ainsi d'améliorer la qualité et la pertinence des solutions proposées.

TROISIÈME RÉUNION

La 3ème et dernière réunion incluse dans le dispositif de dialogue a permis d'avancer sur deux grands axes.

AXE 1 Approfondissement des actions retenues par le groupe de dialogue en réunion 2, retravaillées en vue de l'intégration dans un plan d'action opérationnel et partagé. Pour chacune des actions, ont été définis par le groupe de dialogue en travaillant en sous-groupes : le portage, le financement, les conditions de sa mise en œuvre, l'échéance et le lieu.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS - VALLÉE DORÉE

EXEMPLES DE DESCRIPTION D'ACTION

CONSTITUER DES COLLECTIFS AGRICOLES VISANT UNE COMBINAISON D'ACTIONS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX

Explication de l'action : Pour être durable, il est nécessaire d'adopter un ensemble de pratiques cohérentes. Dès lors, il ne semble pas pertinent de faire un choix de pratiques agronomiques "à la carte", bien qu'il y ait aussi du cas par cas (en fonction des enjeux locaux) et de l'accompagnement individuel à prévoir. Les groupes de type GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) se montrent souvent par affinité et autour d'une thématique d'intérêt commun.

Porteur de l'action : Au démarrage, la CCLVD via l'animation agricole. Accompagnement à l'émergence des groupes, en profitant de ce qui existe déjà.

Comment : identifier les groupes thématiques existants (méthaniseurs, CUMA, Agriculture de Conservation des Sols...)

Financement : Animation agricole déjà financée. Les groupes de travail de type GIEE peuvent être financés à 80% par l'Agence de l'eau.

Échéance : Début en 2022, puis travailler à la pérennisation.

Lieu : Principalement sur les aires d'alimentation de captage et plus largement.

**RÉPANDRE LA COMMUNICATION VIA LES ÉCOLES**

Explication de l'action : La sensibilisation des enfants à l'agriculture et l'alimentation saine est un levier jugé important pour améliorer sur le long terme le dialogue et la compréhension. Il est proposé de faire intervenir un agriculteur dans les classes.

Porteur de l'action : commune, agriculteur, artisan.

Comment : Principe de l'intervention validé en conseil municipal : contenu de l'intervention validé avec l'agriculteur et l'instituteur motivé lors d'un 2ème conseil municipal ; dernier calage entre l'agriculteur et l'instituteur en amont de l'intervention.

Échéance : non définie.

Lieu : pour les communes et écoles intéressées.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS - VALLÉE DORÉE

AXE 2 Travail sur la poursuite du dialogue en constituant un groupe pérenne qui veillera à la réalisation du plan d'action puis à sa mise en œuvre et au suivi des actions.

EXTRAITS DU COMPTE RENDU

SUR LA POURSUITE DU DIALOGUE

A partir du groupe de concertation, constituer un comité technique (COTECH) qui se réunirait environ 2 fois/an (ou plus selon les besoins).

Des personnes ne faisant pas partie du groupe de concertation mais ayant été en suivi de la démarche peuvent rejoindre ce groupe technique.

Son premier mandat serait d'affiner les actions qui n'ont pas encore été précisées, et de travailler sur des indicateurs pour réaliser le suivi de la mise en œuvre des actions.

Il aurait généralement pour rôle de préparer les décisions du comité de pilotage (COFIL), qui resterait le même que pour cette démarche et aurait vocation à se réunir 1 fois/an.

A main levée, toutes les personnes présentes à cette réunion souhaitent poursuivre leur participation au COTECH.

SUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES ACTIONS (DE CE PLAN D'ACTION) DANS LA DURÉE

Les personnes ayant souhaité être en suivi seront tenues informées par un bilan annuel d'avancement des actions (sous forme de plaquette par exemple).

La restitution du plan d'action issu de cette démarche est souhaitée par le groupe de concertation comme un moment convivial, et pourrait être fait dans le cadre du festival des marais de Sacy en avril 2022. Le public serait plutôt les agriculteurs et le grand public.

Une restitution à destination des agriculteurs et des coopératives est peut-être à prévoir à une date antérieure ; à combiner peut-être avec la présentation du PIREN-Seine qui pourrait utilement être réitérée.

Pour présenter le plan d'action aux élus de la CCLVD, il est envisagé une restitution en conseil communautaire ou en commission élargie.

Depuis la fin du dialogue, le comité technique poursuit son travail. Il s'est réuni une première fois en février 2022 pour la finalisation du plan d'action. Après validation en comité de pilotage en mars 2022 le plan a été présenté au public en avril 2022, par des membres du « comité technique.

Deux nouvelles rencontres pour le suivi des actions ont eu lieu en 2024. Il est prévu que le comité de pilotage ne se réunisse qu'en cas de problème, si besoin de prendre des décisions.

La démarche de dialogue territorial
 « Préserver l'eau tout en développant les capacités d'adaptation de l'agriculture »
Les actions issues de cette démarche

LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DES PRATIQUES AGRICOLES DURABLES POUR LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET POUR LES SOLS

- 8. Réseau de suivi des RDD Et des CIPAN
- 9. Travail sur les rotations pour réduire pression bio agresseurs
- 10. Formation technique et conviviale sur différentes méthodes
- 11. Exonération taxe foncier non bâti en AB

12. Création de collectifs agricoles pour répondre aux enjeux

13. Label bas carbone

14. Etudes technico-économiques AB

LA DIVERSIFICATION DES REVENUS AGRICOLES EN LIEN AVEC LA RECHERCHE D'ÉCONOMIES D'INTRANTS, ET LA SÉCURISATION DES DÉBOUCHÉS PAR LA STRUCTURATION DES FILIÈRES

- 15. Diversification, productions nouvelles
- 16. Restauration collective locale et durable : via prestataires et cuisines locales
- 17. Etat des lieux du foncier communal et intercommunal

LES PHÉNOMÈNES DERUISSELLEMENT, ÉROSION ET COULÉES DE BOUE

- 20. Cultiver dans le bon sens et couverts toute l'année
- 21. Etude et cartographie en concertation locale avec gens de terrain
- 22. Aménagements hydraulique douce, haies, agroforesterie
- 23. Zones humides pour réguler phénomènes intenses

L'AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS LOCALES ENTRE HABITANTS, ÉLUS ET AGRICULTEURS

- 8. Interventions auprès des écoles
- 9. Communication municipales
- 10. Identification des exploitants
- 11. Moment d'échanges agriculteurs public
- 12. Signature du plan d'action
- 13. Mise en valeur agriculteurs engagés
- 14. Indicateurs de durabilité et d'évolution

LE DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ DE LA MÉTHANISATION, ET LE PARTAGE DES RESSOURCES (TERRES, PRODUITS AGRICOLES, EAU)

- 18. Veille méthanisation et irrigation des CIVE

LES LIENS ENTRE QUANTITÉ D'EAU, MILIEUX HUMIDES ET AGRICULTURE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- 19. Télérelève volumes d'eau prélevés
- 25. Optimisation de l'irrigation via le test d'un prototype

LES PRODUITS ISSUS DU DIALOGUE

UN PLAN D' ACTIONS PARTAGÉ POUR LES AIRES D'ALIMENTATION DES CAPTAGES CONCERNÉES

Les grandes parties du plan d'action travaillées et portées (après le dialogue) par les membres du groupe sont :

1. L'**amélioration de la communication et des relations locales** entre habitants, élus et agriculteurs.
2. Le développement et la valorisation des **pratiques agricoles durables** pour la qualité de l'eau souterraine et pour les sols.
3. La **diversification** des revenus agricoles en lien avec la recherche d'économies d'intrants, et la sécurisation des débouchés par la structuration des filières.
4. Le développement raisonné de la **méthanisation**, et le partage des ressources (terres, produits agricoles, eau).
5. Les phénomènes de **ruissellement, érosion et coulées de boue**.
6. Les liens entre **quantité d'eau, milieux humides et agriculture** dans un contexte de changement climatique.

UN GROUPE DE DIALOGUE PERMANENT : LE « COMITÉ TECHNIQUE »

A l'issue de la phase de dialogue (succession des 3 réunions) entre juin 2021 et janvier 2022, un groupe nommé « comité technique » a été constitué pour approfondir les actions qui n'avaient pas pu l'être durant la phase de dialogue et pour suivre la mise en œuvre du plan d'actions.

Ce groupe a aussi vocation de préparer les Comités de Pilotage (même instance que pendant le dialogue).

Il est constitué des membres du groupe de dialogue. Des personnes d'ayant pas participé au dialogue peuvent demander à le rejoindre.

Ce groupe s'est réuni 3 fois depuis la fin du dialogue en janvier 2022.



REGARD SUR LA DÉMARCHE

RÉUSSITES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

LE CONTEXTE TERRITORIAL INITIAL

« Au démarrage du processus il n'y avait pas de conflits ouverts mais des agriculteurs méfiants. Il n'y avait pas de freins mais pas de moteurs non plus ».

L'enjeu du dialogue initial était autant d'ordre relationnel, d'interconnaissance que de qualité de l'eau. Il n'a pas toujours été facile de mobiliser et d'intéresser les parties prenantes pour participer. Il est de ce fait d'autant plus important de définir un objectif de dialogue qui augmente le niveau de concernement et qui donne envie.

LE SOUTIEN POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL DONT A BÉNÉFICIÉ L'ANIMATRICE

L'animatrice a bénéficié du soutien et de l'appui indispensable de sa hiérarchie et d'un élu du territoire, référent du dialogue.

Tous deux ont suivi la journée de sensibilisation au dialogue. Ils connaissent donc les points clés du dialogue territorial, ce qui leur a permis de penser le dispositif conjointement et de réfléchir aux questionnements durant tout le processus.

LA POSTURE DE L'ANIMATRICE : ÉCOUTE, DISCRÉTION ET NEUTRALITÉ

« L'animatrice du dialogue très à l'écoute a su aussi se mettre en retrait lorsque nécessaire. Elle a dû et a su lors de la deuxième réunion gérer une situation difficile et conflictuelle ».

En étant très investi dans son poste, il peut parfois être difficile de ne pas intervenir sur le fond du dialogue et de garder sa posture de neutralité ; Il est essentiel pour pouvoir répondre à ça que les intérêts de la collectivité qui porte le dialogue soient représentés par quelqu'un en qui l'animateur de dialogue a pleine confiance et qui lui permette de se libérer ce poids.

C'est ce qui s'est passé dans le cadre de ce dialogue. Les intérêts de la collectivité étaient représentés à la fois par le responsable développement durable, le Président de la structure et, en son absence, l'élu référent du dialogue (qui était toujours présent).

UN CALENDRIER ADAPTÉ

Comme évoqué, le processus de dialogue porté par l'animatrice captage était souhaité par l'institution dès sa prise de poste.

Cette posture a été très favorable à la mise en œuvre du dialogue puisque l'emploi du temps et le calendrier de l'animatrice étaient adaptés et en accord avec les besoins de la démarche.

L'IMPORTANCE DE LA PRÉSENCE D'UN ÉLU RÉFÉRENT AU DIALOGUE : LA REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS, LE SOUTIEN À L'ANIMATRICE

La présence d'un élu référent au dialogue a notamment permis de représenter les intérêts de la collectivité dans le dialogue et de permettre à l'animatrice de conserver sa posture de neutralité.

« Il n'était pas évident pour nous au démarrage de trouver un élu référent du dialogue. Parce qu'il fallait le trouver dès le début et qu'on ne savait pas encore vraiment en quoi consistait la démarche ».

La personne qui a été choisie a pu représenter les intérêts de la collectivité mais surtout, en étant présente pendant toute la durée du processus dans une posture d'écoute et d'ouverture, elle est devenue garante du dialogue ;

« En tant qu'animatrice du dialogue ce soutien m'a donné de la force. Je savais que je pouvais compter sur lui. » ;

« C'est une forme de garant par rapport au processus de dialogue et à son issue. »

De plus, la présence active de cet élu référent a permis de mobiliser d'autres élus du territoire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS - VALLÉE DORÉE

LES EFFETS DU DIALOGUE TERRITORIAL SUR LES PARTIES PRENANTES ET SUR LE TERRITOIRE**L'AMÉLIORATION DU LIEN ET DE LA CAPACITÉ À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES**

Le dialogue a permis d'améliorer la capacité des personnes présentes dans le groupe à dépasser les conflits. Les désaccords sont toujours présents mais il semble plus aisé aujourd'hui de travailler ensemble. « J'ai un système d'acteurs résilients au conflit, capable d'absorber des remous sans exploser ». Certains ont exprimé en fin de processus leur attachement à l'ambiance d'écoute, de transparence et de co-construction.

UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES PROBLÉMATIQUES DES AGRICULTEURS

« Cette démarche, en permettant aux acteurs du territoire qui ont des biens communs à partager, répond à un besoin de démocratie et certainement en partie au malaise du monde agricole »

Au-delà de la relation, la démarche a aussi eu un effet sur la perception des pratiques agricoles pour certains ; « deux agriculteurs conventionnels ont accepté à l'issue du dialogue de tester sur leur ferme un diagnostic de conversion à l'agriculture biologique, même s'ils ne souhaitent pas forcément se convertir à terme ; preuve de leur rapport à l'AB plus serein qu'au début du processus, et de leur ouverture d'esprit »

« Le dispositif de dialogue offre un espace de prise de recul, de sortie de son quotidien, une bouffée d'air frais », « pour nous c'est une opportunité ».

L'ACCEPTATION D'UN NIVEAU D'ACTION MOINS AMBITIEUX MAIS MIEUX PARTAGÉ

« Le plan d'action co-construit est certainement moins ambitieux que s'il avait été fait seulement par la collectivité, mais il est plus réaliste et plus faisable »

DE NOUVEAUX RAPPORTS ENTRE LA COLLECTIVITÉ ET LES PARTIES PRENANTES

Lors des rencontres des comités techniques, ce sont les membres du groupes (élus, coopératives, associations de consommateurs) qui expliquent ce qu'ils ont fait et où ils en sont dans les actions qu'ils portent.

Les réunions sont beaucoup moins descendantes.

UNE IMPLICATION TROP RESTREINTE ET LE SOUHAIT D'IMPLIQUER PLUS LARGEMENT

Le regret de la collectivité dans la mise en œuvre de cette démarche est de ne pas avoir pu toucher plus largement.

La communication réalisée pour présenter le plan d'action n'a pas été à la hauteur des espérances et très peu de personnes sont venues.

« Comment faire pour que la démarche touche plus d'agriculteurs, plus d'élus ? »

« Les agriculteurs qui n'ont pas été invités à participer au processus sont restés sur leurs convictions ».

« Le dialogue fait changer les choses pour les gens qui sont autour de la table mais pas au-delà ».

« Le dialogue est indispensable mais il faut encore plus mettre l'accent sur l'interconnaissance, créer du lien avec les personnes qui sont en dehors du groupe de dialogue, diffuser au reste du territoire et créer de la convivialité »

L'IMPORTANCE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN PLUS DE LA FORMATION

« La formation sans l'accompagnement auraient vraiment été insuffisant pour moi » ; « C'est une des grosses forces de ce projet »

NB : Les éléments des paragraphes ci-dessus sont issus d'entretiens réalisés auprès de l'animatrice du dialogue, de sa supérieure hiérarchique, de son élu référent et d'un agriculteur du groupe de dialogue.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS - VALLÉE DORÉE

**POURSUITE DU DIALOGUE****QUESTIONNEMENTS ET PISTES D'AMÉLIORATION**

Depuis la fin du dialogue, le comité technique poursuit son travail et s'est réuni 3 nouvelles fois fin 2022, début et fin 2024. Le travail se poursuit mais des questions se posent quant au possible essoufflement de ce groupe.

La chargée de mission fait face à un important turn over dans les structures impliquées et doit régulièrement réintégrer de nouvelles personnes qui n'ont pas suivi l'ensemble du processus et qui par conséquent peuvent se sentir moins impliquées.

DIFFICULTÉS

Des chefs de file ont été désignés pour porter chacune des actions mais la chargée de mission estime « qu'il s'agit plus d'une intention que d'une réalité ».

Dans le fonctionnement quotidien il n'y a pas suffisamment de responsabilisation de chacun, les sujets avancent inégalement.

QUESTIONNEMENTS DE L'ANIMATRICE

- Comment maintenir et relancer la dynamique ?
- Comment faire pour que les personnes impliquées soient plus autonomes ?
- Comment intégrer de nouvelles personnes ?

PISTES D'AMÉLIORATION

- Ne pas laisser passer trop de temps entre les rencontres.
- Prévoir des temps d'échanges et de suivi plus légers et selon de nouvelles modalités : lieux, groupes restreints, rencontres plus conviviales.
- Passer moins de temps sur le suivi des actions lors des rencontres au profit d'une réflexion sur les modalités de poursuite.
- Prévoir rapidement une nouvelle rencontre du groupe pour partager l'inquiétude et reposer les bases initiales de fonctionnement.
- Valoriser les actions mises en œuvre et leurs effets.

Autrices :

Cécile Bourbon (Geyser) et Marie Gilet (Vallée Dorée)

Relecteur.rices :

Pour l'École de dialogue territorial : Philippe Barret (Geyser), Elsa Bonal (Déjà-là), Claire Bouteloup (Voix croisées)
Avec les contributions des stagiaires, participants et partenaires du programme de formation

Editeur : FNAB

Conception graphique : Morgane Wybrecht (FNAB)

Crédits photos : FNAB et EDT

Cette fiche expérience a été réalisée dans le cadre du projet "Dialogue Territorial et pollution diffuses" copiloté par la FNAB et l'École du Dialogue Territorial.

Pour citer ce document : "Fiche expérience de la communauté de communes du Liancourtois vallée dorée" - Projet "Dialogue Territorial et Pollutions Diffuses", FNAB et EDT, 2025.

Pour accéder aux ressources conçues dans le cadre du projet "Dialogue Territorial et Pollutions Diffuses", consultez la page web du projet : www.territoiresbio.org



Action du plan Ecophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité.

**COORDINATION & PARTENAIRES**